

DÉPARTEMENT DE LA DROME

ARRONDISSEMENT DE DIE

VILLE

CREST

Délibération 2022 -

VOTANTS 27 EXPRIMES 27 POUR 20

104

CONTRE 7

La lise des délibérations a été affichée le 20/12/22



REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 16 décembre 2022, à 20 H 30, le Conseil municipal de la Ville de CREST, régulièrement convoqué, s'est réuni à l'hôtel de ville, en session ordinaire, sous la présidence de Hervé MARITON, Maire.

Date de convocation : 9 décembre 2022

Nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance : 29

Présents: Hervé MARITON, Stéphanie KARCHER, Jean-Pierre POINT, Audrey CORNEILLE, Boris TRANSINNE, Morgane PEYRACHE, Christophe LEMERCIER, Ruth AZAIS, Jean PREVOST, Thierry GUILLOUD, Régis LAFLORENTIE, Caryl FRAUD, Danielle BORDERES, Sarah DUVAUCHELLE, Ludovic GAUTHIER, Dominique MARCON, René-Pierre HALTER, Nicolas SIZARET, Catherine PANNE, Athénaïs KOUIDRI, Gilles RHODE.

Procurations:

Dominique DELAYE à Christophe LEMERCIER

Anne-Marie CHIROUZE à Ruth AZAIS Jean-Marc MATTRAS à Jean-Pierre POINT Valérie ROCHE à Sarah DUVAUCHELLE Lucile BERNARD à Stéphanie KARCHER Agnès FOUILLEUX à René-Pierre HALTER

Excusés

Françoise ROZIER-FAURE, Sébastien COURTHIAL

Secrétaire de séance : Sarah DUVAUCHELLE

BUDGET COMMUNE BUDGET PRIMITIF 2023

Le Conseil municipal,

Vu la délibération du 18 novembre 2022 prenant acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire pour 2023 et approuvant le Rapport d'Orientation Budgétaire,

Vu l'avis de la commission « Budget » du 13 décembre 2022

Considérant la teneur du débat portant sur les orientations budgétaires qui s'est déroulé lors de la séance du Conseil municipal du 14 novembre 2022,

Considérant le budget primitif de la commune pour l'exercice 2023 présenté par le Maire,

En conséquence, après avoir entendu l'exposé du rapporteur et débattu,

ADOPTE le budget primitif pour l'exercice 2023 tel que figurant dans le document budgétaire ci-joint et relatif au budget de la commune.

AUTORISE Monsieur le Maire ou un Adjoint le représentant à signer tout acte ou pièce relative à ce dossier.

Fait et délibéré par les Conseillers municipaux soussignés. Ont signé au registre les membres présents.

A Crest, le 19 décembre 2022

Pour le Maire L'Adjoint Délégué

Hervé MARITON Stéphanie KARCHER:

Acte à classer

DEL2022-104

1

2

3

4

En préparation

En attente retour Préfecture > AR regu <

Classé

Identifiant FAST:

ASCL_2_2022-12-26T16-40-52.00 (MI242218407)

Identifiant unique de l'acte :

026-212601082-20221226-DEL2022-104-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte :

Budget Commune. Budget Primitif 2023

Date de décision :

26/12/2022

Certifié Conforme

Nature de l'acte :

Délibération

Matière de l'acte :

7. Finances locales

7.1. Decisions budgetaires

Acte :

DEL2022104 budget de la

Multicanal: Non

commune,PDF

Pièces jointes :

BP 2023 BUDGET

Type PJ: 99_SE - Fichier de signature électronique

GENERAL

SIGNATURES.PDF

BP 2023 BUDGET

Type PJ: 21_DA - Décision

GENERAL VOTE PDF

arrétant le projet

Note de présentation BP

2023.PDF

Type PJ; 21_RP - Rapport de présentation

Classer

2000

Annuler

Préparé

Date 26/12/22 à 16:40

Par RAILLON Delphine

Transmis

Date 26/12/22 à 16:40

Par RAILLON Delphine

Accusé de réception

Date 26/12/22 à 16:46